

# VOIE MUNICIPALE



Numéro 8

Mai 2011

## ■■■■■ VIE MUNICIPALE ■■■■■

### Mot du maire

Désolé pour le léger retard de la présente publication, mais depuis le 25 avril dernier la municipalité fait des pieds et des mains afin d'assurer la sécurité et la quiétude des citoyens riverains de l'arrondissement Philipsburg. Au moment où ces lignes sont écrites, le problème de crue des eaux du lac Champlain est encore sous haute surveillance. J'ose espérer que les heures et les jours à venir feront en sorte que nous ayons pris de bonnes décisions afin de parvenir à subjuguer les éléments.

J'en profite ici pour féliciter et remercier nos employés sur le terrain, notre service de sécurité incendie, les nombreux bénévoles qui se sont joints à eux, ainsi que tous nos citoyens qui ont mis la main à la pâte afin de protéger, autant que faire se peut, les personnes et les biens.



**Réal Pelletier, maire.**

Dès que le niveau des eaux du lac Champlain sera revenu à la normale, la municipalité procédera au démantèlement de la digue et au grand nettoyage. D'ici là, j'invite tous les citoyens touchés à demeurer des plus vigilants...

J'aimerais, malgré tout, souhaiter à toutes et à tous de passer de joyeuses fêtes nationales et une très belle saison estivale.

### Informations du gouvernement du Québec sur les inondations

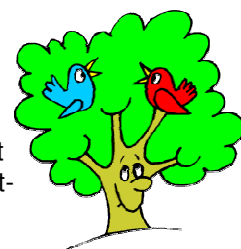


L'Organisation régionale de la sécurité civile de la Montérégie tient à vous rappeler qu'une multitude de conseils et de consignes sont disponibles dans la section « Urgence Québec » du portail gouvernemental de services. Voici le site :

<http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/urgence-quebec/>

### Distribution gratuite d'arbres

Encore cette année, la municipalité, en collaboration avec l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi, distribuera près 1 500 arbres gratuitement. Cerisier tardif, frêne de Pennsylvanie, chêne rouge, sapin Baumier, caryer cordiforme et érable argenté seront disponibles le samedi 4 juin 2011, à compter de 8h00 au garage municipal sis au 860 chemin St-Henri, à Saint-Armand. Premier arrivé, premier servi...



### Pavage prévu



Cette année, la municipalité procédera au pavage d'une partie du chemin Chevalier. Soyez prudents aux abords du chantier.

### Chemins de « La Falaise Inc.»

Toute la documentation étant maintenant prête, la municipalité procédera, vers la fin du mois de mai prochain, au transfert des biens de « La Falaise Inc. » afin d'en faire l'acquisition. Le parc, les rues et les descentes au lac deviendront la propriété de la municipalité de Saint-Armand. À partir de ce moment, la municipalité aura la responsabilité entière de l'aménagement et de l'entretien de ceux-ci.

### Nouveau camion-citerne

C'est le 15 avril dernier que la municipalité a finalement acquis le nouveau camion-citerne. Une journée « porte ouverte » sera organisée bientôt afin de permettre à la population de visiter les installations de la caserne et les nouveaux équipements de notre service d'incendie. Nos pompiers se feront un plaisir de vous accueillir.



### Dossiers en cours



- Internet haute vitesse;
- agrandissement du garage municipal;
- réclamation des dépenses pour la situation d'urgence;
- réduction des heures à la douane;
- kiosque d'information à la douane;
- revitalisation des berges.

## ||||||| VIE COMMUNAUTAIRE |||||

### Concerts du Conservatoire de musique de Montréal

Suite aux concerts des 26 et 27 mars derniers qui ont encore été une réussite, la municipalité était fière de participer encore cette année à la remise des bourses aux finissants du Conservatoire. Félicitations et merci à tous les organisateurs pour cet événement unique et toujours grandement apprécié.



### Le CCLACC annulé cette année



Le Circuit cycliste du lac Champlain a été **annulé** cette année suite aux inondations qui ont frappées la baie Missisquoi. Il sera de retour l'an prochain. Pour plus de détails, lire le communiqué émis à ce sujet sur notre site internet.



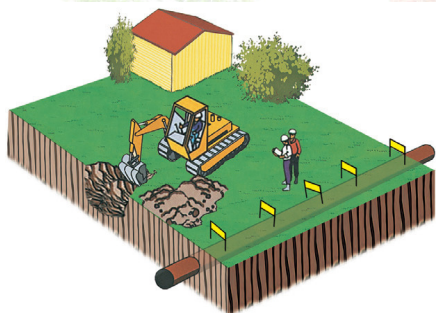
## Assemblée générale annuelle de l'OBVBM

Depuis plusieurs années, de nombreux organismes communautaires et gouvernementaux ont travaillé à l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Champlain. Cette assemblée générale est une occasion privilégiée pour rencontrer les divers intervenants impliqués, et de prendre connaissance des actions prises et à prendre dans ce dossier. L'assemblée générale de l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi se tiendra le jeudi 16 juin 2011 à 19h00, à la salle communautaire de Saint-Armand. Une invitation à tous les intéressés...



## Un message du comité des pipelines

Pour travailler en sécurité près d'un pipeline, il faut **planifier vos travaux**



Les pipelines souterrains transportent à haute pression du gaz naturel, du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés. Ils traversent le territoire de votre municipalité et peuvent se trouver sur votre terrain. Si tel est le cas, votre terrain est grevé d'une servitude et l'emprise de celle-ci correspond à une bande de terrain où passent un ou plusieurs pipelines. Les pipelines sont le moyen le plus sécuritaire pour transporter des hydrocarbures.

Toutefois, l'exécution de travaux à proximité de ces installations, sans l'autorisation préalable de l'entreprise pipelinère et sans la présence de ses représentants, risque de les endommager et de compromettre votre sécurité et celle des travailleurs.

Si vous envisagez de faire les travaux suivants, contacter la compagnie de pipeline

- Clôture
- Cabanon
- Piscine
- Aménagement paysager
- Garage
- Agrandissement
- Nouvelle construction
- Nettoyage de fossé
- Système de drainage
- Travaux agricoles
- Nivellement
- Système d'irrigation
- Installation de poteaux
- Etc.

Également, toute activité avec des véhicules motorisés circulant sur l'emprise de la servitude nécessite une autorisation.

### Travailler en collaboration

Si vous prévoyez faire des travaux près d'un pipeline, il est simple de prévenir les risques d'incident en suivant les étapes suivantes :

- Obtenir du propriétaire du pipeline une autorisation ainsi que les directives à suivre dès la planification de vos travaux.

TransCanada : 1 800 827-5094

- Faire une demande de localisation des infrastructures souterraines à Info-Excavation, au minimum trois jours ouvrables avant le début de vos travaux.
- Communiquer avec la compagnie pipelinère qui a autorisé vos travaux, trois jours ouvrables avant le début de ceux-ci.

1 800 663-9228

## ■■■■■■ DÉVELOPPEMENT DURABLE ■■■■■■

### Croisière sur le lac Champlain

L'organisation de cette activité va bon train, en collaboration avec la Société de développement, afin de mettre en place une structure visant la promotion de nos ressources locales. À cet effet, un espace est en voie d'être aménagé à proximité du quai de Philipsburg sous le nom de « **Les Halles du quai de Saint-Armand** ». D'autres informations bientôt...



■■■■■■ **CALENDRIER** ■■■■■■

**23 mai**

1<sup>ière</sup> cueillette des gros rebuts.

**23 mai**

Journée nationale des patriotes, bureau municipal fermé.

**1 Juin**

Remise des bourses d'études à l'école Massey-Vanier.

**4 juin**

Distribution gratuite d'arbres au garage municipal dès 8h00.

**6 juin**

Assemblée régulière du Conseil au Centre communautaire à 19h30.

**11 juin**

6<sup>ième</sup> édition du CCLACC : **ANNULÉ**.

**16 juin**

Assemblée générale de l'OBVBM, 19h00 au Centre communautaire.

**17 juin**

Remise des bourses d'études à l'école Jean-Jacques Bertrand.

**21 juin**

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

**24 juin**

Fête nationale, bureau municipal fermé.

**1<sup>er</sup> juillet**

Fête du Canada, bureau municipal fermé.

**4 juillet**

Assemblée régulière du Conseil au Centre communautaire à 19h30.

**18 juillet**

2<sup>ième</sup> cueillette des gros rebuts.

**19 juillet**

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

Votre activité peut se retrouver dans notre calendrier en faisant parvenir les informations pertinentes à l'adresse de courriel suivante :

**[starmand@bellnet.ca](mailto:starmand@bellnet.ca)**

**NOTE :** Pour toute information complémentaire quant au contenu des articles, n'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville en laissant un message à votre maire. Monsieur Réal Pelletier se fera un plaisir de répondre à votre message dans les plus brefs délais : **[starmand@bellnet.ca](mailto:starmand@bellnet.ca)** par courriel, **450.248.2344** par téléphone.